

LA NIDIFICATION DU FAUCON PELERIN (*Falco Peregrinus*) EN BRETAGNE

HISTORIQUE ET HYPOTHESES SUR LA DISTRIBUTION ET L'ABONDANCE
DES COUPLES NICHEURS DANS LA PREMIERE PARTIE DU XX^{ème} SIECLE

Par Erwan COZIC

0093



E. COZIC 2003

INTRODUCTION

S'inscrivant dans la dynamique de fort déclin observée dans la plupart des pays du centre et du Nord de l'Europe (GÉROUDET & CUISIN, 2000), la population de faucons pèlerins (*Falco peregrinus*) nichant en Bretagne s'éteignit il y a une quarantaine d'années (GUERMEUR & MONNAT, 1980).

Alors que depuis 1997 l'espèce se reproduit à nouveau sur les falaises de la région (MAOUT, LE MAO & GAROCHE, 2001 ; COZIC, 2002), il semblait intéressant de marquer cet événement en réunissant les données historiques régionales concernant sa nidification. Ces dernières datant d'une époque pour laquelle les connaissances ornithologiques demeurent fragmentaires, cet article tente également, à partir d'une analyse des potentialités locales, d'estimer la distribution et l'abondance qu'a pu connaître cette population au cours du XX^{ème} siècle.

Ultérieurement, une étude complémentaire examinera son récent retour au sein de l'avifaune nicheuse de Bretagne et s'efforcera de dégager quelques perspectives.

HISTORIQUE DE L'ESPECE EN BRETAGNE

Par le passé, la présence de couples cantonnés en période de reproduction n'a été établie qu'en 8 ou 9 sites bretons :

MORBIHAN

- **Belle-Île** : Bien qu'aucune date ne soit précisée, il niche dans les falaises « à pic » de « Belle-Isle » aux alentours des années 1920 (DE TRISTAN, 1932). L'espèce se reproduit visiblement toujours en 1956, puisque cette année-là, un jeune très bruyant y est observé le 19 juillet (BURNIER, 1969).
- **Ile d'Houat** : « le 27 mai 1927, [...], mon attention fut attirée par un couple de Faucons pèlerins menant grand bruit dans la face de la haute falaise de Beg er Vachif. Son comportement ne pouvait répondre qu'à celui de nicheurs à l'endroit. Revenu le lendemain par terre, je pus observer un oiseau volant dans le ciel au-dessus de la pointe. Etant seul, je n'ai pas osé me risquer à descendre le long de la falaise. Je n'ai donc pas eu la preuve de la présence certaine d'une aire occupée, mais tout me porte à croire qu'elle y existait. » (LEBEURIER in NICOLAU-GUILLAUMET, 1975)

FINISTERE

- **Presqu'île de Crozon** : Une aire contenant des jeunes a été dénichée au début des années 1960 dans les environs de Morgat (HENRY, *com. pers.*)

COTES D'ARMOR

Ce département rassemble la majorité des cas de nidification connus avec 5 sites :

- **Ile Rouzic** : les colonies d'oiseaux marins des Sept-Iles ne pouvaient manquer d'attirer le Faucon pèlerin, mais aussi divers observateurs qui purent ainsi attester de sa présence... et à l'occasion compléter leurs collections d'œufs. Ils n'épargnèrent d'ailleurs pas l'espèce, car si l'on excepte le prélèvement, apparemment sans conséquence, d'un œuf clair en 1929 (GUICHARD, Carnet ; PERRIN DE BRICHAMBAUT, *com. pers.*), la première description attestant sa nidification (CHABOT, 1921) mentionne la capture des 3 jeunes à l'aire en 1921 ! Néanmoins, grâce à eux, nous savons que la nidification avait lieu sur Rouzic et qu'elle était régulière (CHABOT, 1921 ; LEBEURIER, 1925 ; OLIVIER, 1927 ; MILON, 1966 ; GUICHARD, carnets.). Cette situation prit fin au milieu des années 1950 car P. MILON (1966) affirme qu'il n'y a pas eu de reproduction depuis 1956. Toutefois, un couple aurait encore été présent jusqu'en 1963 selon les archives de l'A.N.F.A. (Association Nationale des Fauconniers et Autoursiers) (TERRASSE, *in litt.*), mais quel crédit leur accorder, d'autant que cette présence tardive n'est apparemment étayée d'aucune observation circonstanciée ? En outre, on peut s'étonner que l'espèce ait pu échapper à P. MILON, qui visitait régulièrement l'archipel à cette période afin d'en recenser l'avifaune.
- **Ile Tomé** : Une aire contenant 3 œufs le 19 avril 1952 fait l'objet d'une note dans les carnets de G. GUICHARD. Celui-ci avait localisé le couple un mois plus tôt et vainement recherché la ponte. Ses contacts locaux lui permirent cependant d'enrichir une nouvelle fois sa collection puisque les œufs tant convoités furent découverts et prélevés (à la date mentionnée plus haut) par un perrosien qui les lui remit.
- **Falaises de Plouha** : Le 20 mars 1952, une ponte est découverte par G. GUICHARD... elle va également connaître un funeste destin. Tout indique que « l'ornithologue-oologiste » avait obtenu sa localisation par un chasseur local déterminé à exterminer ce couple. Il est alors probable, qu'estimant cette destruction inévitable, il ne pouvait supporter l'idée d'abandonner ces œufs ainsi condamnés. Cela va vraisemblablement précipiter leur sort puisqu'il revient une semaine plus tard avec cet informateur qui abat la femelle alors qu'elle s'appropriait à regagner sa couvée. Le gâchis s'avère cependant parfait (si l'on excepte la détermination de la sous-espèce ainsi rendue possible grâce à l'examen approfondi du plumage !) car malgré l'assistance de deux grimpeurs, l'aire s'avère

inaccessible « *et je dois, hélas!, abandonner les quatre œufs à leur triste sort* ». Les circonstances de ce tragique épisode révèlent que le site était parfaitement connu, au moins par un adversaire résolu des rapaces, et qu'ici, l'espèce fut sans doute régulièrement persécutée à cette époque. Au-delà des données « brutes », les notes de cet éminent ornithologue, qui se considérait comme un défenseur des oiseaux (PERRIN DE BRICHAMBAUT, *com. pers.*), permettent de mesurer l'extraordinaire évolution des mentalités qui s'est depuis accomplie à l'égard d'une espèce telle que le Faucon pèlerin.

- **Cap Fréhel :** La reproduction a été rapportée à un fauconnier, juste après la Seconde Guerre mondiale, au rocher de la Fauconnière (le gardien du phare avait même proposé de dénicher les jeunes !) (TERRASSE, *com. pers.*). L'appellation du lieu suggère que le rocher avait déjà accueilli l'aire par le passé et témoigne sans doute plus généralement du caractère ancien et traditionnel du site.
- **Fort La Latte :** Selon les archives de l'A.N.F.A., un couple a niché sur le fort au milieu des années 1940 (TERRASSE, *in litt.*). L'occupation du site a vraisemblablement été occasionnelle, l'espèce ayant sans doute tiré parti des conditions exceptionnelles rencontrées pendant la guerre.

ILLE-ET-VILAINE

- **Secteur de Cancale :** Dans une description des 4 sites bretons qui lui étaient connus en 1968, J.-F. TERRASSE (1970) écrit dans un courrier adressé à E. LEBEURIER: « *le dernier emplacement -tout à fait imprécis- également d'après ces archives était situé dans la région de Cancale, où il y avait peut être 2 couples* ». Cette information provient de la correspondance du fondateur de l'A.N.F.A. dont les données se sont avérées exactes lorsqu'elles ont pu être vérifiées (TERRASSE, *in litt.*). Or, dans ce secteur, un site, le Rocher de Cancale, apparaît particulièrement adapté à la nidification de l'espèce. Ainsi, l'existence d'un couple dans la première partie du XX^{ème} siècle peut être considérée comme probable dans les environs de Cancale.



Peinture de RICHARD TRELEAVIN (1997) représentant un faucon adulte sur un poste de guêpier.

CAUSES ET CHRONOLOGIE DE LA DISPARITION

LA DESTRUCTION PAR LE TIR

Durant les années 1960 et de longue date, le Faucon pèlerin, comme la plupart des prédateurs, est considéré comme un nuisible à supprimer. Aussi, à l'instar des autres rapaces, l'espèce est vraisemblablement éliminée à chaque occasion. Lorsqu'un couple était repéré, il avait donc sans doute peu de chance d'échapper à la destruction par le tir, d'autant plus que son comportement, démonstratif lors d'un dérangement aux environs de l'aire, le rend très facile à tirer.

Quatre données relatives à ce type de destruction sont connues : hormis la couveuse tuée à Plouha, les trois autres concernent manifestement des individus non nicheurs (LEBEURIER & RAPINE, 1934 ; LEBEURIER, archives).

Il est probable que ces persécutions ont rendu très difficile, voire impossible, la nidification de l'espèce sur certains sites, notamment parmi ceux d'accès relativement aisé. Néanmoins, les sites précédemment décrits étaient, pour la plupart, difficiles d'accès et la relative discrétion de l'espèce (si l'on excepte les premières semaines succédant l'envol des jeunes) devait, le plus souvent, assurer la tranquillité des couples.

LE DESAIRAGE

Le constat que la plupart des sites historiques nous ont été dévoilés par les archives de l'A.N.F.A. ou découverts par des collectionneurs d'œufs ne doit pas nous faire surestimer l'impact de ces activités sur la population d'alors.

D'ailleurs, si l'on en croit ces mêmes archives, il semble qu'en Bretagne, aucun Faucon pèlerin n'ait jamais été prélevé pour la fauconnerie au cours du XX^{ème} siècle (TERRASSE, *com. pers.*). Cela paraît plausible si l'on considère l'origine de ces données : elles proviennent du fondateur de l'association, qui a relancé l'activité, auparavant disparue en France, dans les années 1940. A l'époque, il était le seul amateur et il s'agissait, pour lui, de découvrir l'emplacement de différentes aires, où il aurait pu se procurer de jeunes faucons. Pour y parvenir, il contacta un grand nombre de personnes, susceptibles de lui fournir des informations sur le sujet et avec l'espoir de pouvoir recueillir des oiseaux avant qu'ils ne soient détruits (il écrivit notamment à tous les gardiens de phares situés à proximité de falaises, découvrant ainsi l'existence du site de Fréhel). La plus grande abondance de l'espèce dans d'autres régions, mais aussi l'absence durable de pratiquants en Bretagne, peut expliquer, qu'ici, elle n'ait été prélevée. On ne peut, toutefois, exclure l'éventualité d'un désairage au Fort La Latte par des fauconniers allemands, car ici, ce sont eux qui lui ont révélé la présence d'un couple nicheur... (TERRASSE, *com. pers.*).

Enfin, si dans la première partie du XX^{ème} siècle, être ornithologue impliquait souvent de collectionner les œufs (et ceux du Faucon pèlerin constituaient assurément des pièces des plus prestigieuses...), cette habitude devait avoir peu d'influence sur cette population du fait de la rareté des naturalistes, combinée à leur ignorance presque totale quant à la distribution de l'espèce (en effet seul le site de Rouzic semblait bien connu et les compte-rendus de visites, pourtant prompts à vanter les exploits d'un dénicheur, relatent généralement un échec quant à la localisation de l'aire ou sa découverte après l'éclosion). Les prélèvements de G. GUICHARD, lors de ses excursions dans les Côtes d'Armor, montrent en tout cas que cette pratique aurait pu considérablement fragiliser cette population.

LES PESTICIDES

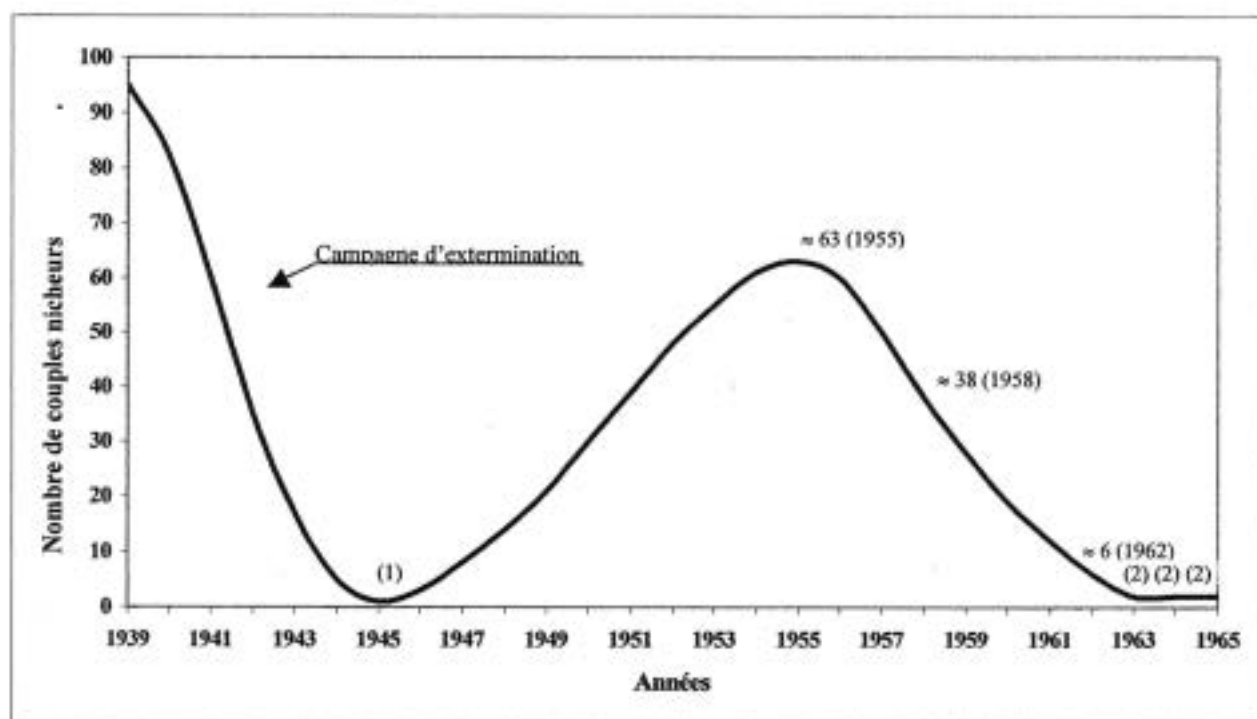
En 1939, l'agriculture disposait d'un arsenal de produits chimiques réduit pour combattre les ennemis naturels des récoltes. Cependant, la découverte des propriétés insecticides d'un composé synthétique organique, que l'on s'appropriait à nommer D.D.T., allait révolutionner cette lutte. Introduit dans nos campagnes à la fin de la Seconde Guerre mondiale, il démontra une efficacité sans précédent. Ce succès encouragea la recherche d'autres pesticides organochlorés encore plus actifs qui ne tardèrent pas à arriver sur le marché et dont l'agriculture fit un usage de plus en plus intensif.

On sait maintenant que ces pesticides étaient loin d'avoir un effet sélectif...ils vont notamment s'avérer extrêmement nocifs pour le Faucon pèlerin qui en ingérait en consommant des proies elles-mêmes intoxiquées.

L'évolution des populations au contact de ces produits est édifiante : alors que la population britannique connaissait un spectaculaire redressement suite à la fin des destructions systématiques ordonnées pendant la guerre par l'Air Ministry, cette progression connut un coup d'arrêt dès 1955, bientôt suivi d'un brusque effondrement.

Si l'on observe la situation des populations voisines, on constate qu'en 1963 il ne subsistait guère plus de 2 couples dans tout le Sud de l'Angleterre, quand ces falaises en accueillait près d'une centaine en 1955 (RATCLIFFE, 1993)(voir aussi la Fig.1, concernant la partie sud-ouest de l'Angleterre), tandis que la population normande, forte d'une soixantaine de couples au début des années 1950, connaissait sa dernière nidification avérée en 1962 (TERRASSE 1969 ; CHARTIER, 1989).

Fig. 1 - Evolution du nombre de couples nicheurs dans le sud-ouest de l'Angleterre entre 1939 et 1965.



Nota : La courbe est obtenue à partir d'une estimation de l'effectif nicheur, qui provient de la compilation des données des différents observateurs du S-W de l'Angleterre (RATCLIFFE, 1993). Lorsque celui-ci est connu avec une «bonne» précision, il est indiqué.

Victime de pratiques agricoles comparables, il est clair que la modeste population bretonne ne pouvait prétendre surmonter pareille épreuve. Au même moment, ses effectifs ont donc probablement connu une chute semblable et on peut par conséquent supposer qu'après s'être effrités dès 1956 environ, ils se sont écroulés jusqu'à provoquer son extinction au début des années 1960.

La dernière reproduction, constatée à cette époque en presqu'île de Crozon, marque ainsi la fin, provisoire, de son histoire.

CAPACITE D'ACCUEIL ET REPARTITION POSSIBLE

CONSIDERATIONS GENERALES

Seuls 9 sites ont donc accueilli la nidification de l'espèce, de façon certaine ou probable, par le passé. Mais au regard de la très faible pression d'observation qui s'exerçait jusqu'alors, on peut s'interroger sur l'existence d'autres sites dont l'occupation aurait ainsi pu aisément passer inaperçue.

On va donc tenter de rassembler les éléments sur lesquels repose l'installation de couples nicheurs afin d'essayer de faire apparaître ce que pouvait être le statut de ces derniers en Bretagne au cours de cette première partie du XX^{ème} siècle, c'est-à-dire jusqu'au début des années 1960.

Le suivi de différentes populations de faucons pèlerins, à travers le monde, a démontré que la répartition des couples dépend à la fois de l'existence d'habitats de nidification convenables et de l'abondance des proies (RATCLIFFE, 1993). Or, en France, comme en Grande-Bretagne, le Faucon pèlerin demeurait jusqu'alors un nicheur presque exclusivement rupestre, puisque sa nidification sur les constructions humaines, voire au sol ou dans les arbres, n'était qu'exceptionnellement notée par le passé (MONNERET, 1987 ; RATCLIFFE, 1993). La présence de falaises constituait donc une condition quasiment incontournable pour permettre l'installation d'un couple nicheur.

Par conséquent, la topographie locale ne permet guère d'envisager la nidification de l'espèce à l'intérieur de la région. Les escarpements rocheux sont en effet peu nombreux et toujours très modestes ce qui les rend relativement accessibles aux prédateurs et très peu attractifs pour l'espèce. Par ailleurs, à l'exception du Fort la Latte, aucun élément ou témoignage ne nous est parvenu en relation avec une éventuelle nidification sur un bâtiment. Quant à la possibilité d'une nidification en carrière, les dimensions autrefois réduites des fronts de taille, associées à la présence humaine, rendent cette hypothèse peu vraisemblable.

Par contre, le littoral breton présentait à cet égard les qualités requises en bien des endroits puisque ses côtes rocheuses disposent régulièrement de hautes falaises, particulièrement attrayantes pour le Faucon pèlerin. En outre, la frange littorale offrait également d'intéressantes ressources alimentaires à l'espèce. Ceci apparaît plus clairement si l'on considère, comme le font la plupart des auteurs, que durant la saison de reproduction, son domaine de chasse peut s'étendre jusqu'à 15 km de l'aire (MONNERET, 1987 ; RATCLIFFE, 1993 ; GÉROUDET & CUISIN, 2000), même si généralement les proies sont capturées dans un rayon de 5 km (TRELEAVEN, *in litt.*). Ainsi, quel que soit le secteur côtier considéré, de telles dimensions assuraient partout la couverture d'une grande diversité de milieux. En effet, le littoral breton disposait d'une alternance régulière de biotopes maritimes, eux-mêmes adossés à un arrière-pays varié, présentant un paysage bocager, constitué d'une mosaïque de terres cultivées ou pâturées, de landes et de bosquets ; l'ensemble de ces milieux imbriqués concourant à fournir des proies en nombre. Par ailleurs, la topographie, la couverture végétale et l'aéologie de la côte étaient, à l'évidence, extrêmement favorable à l'activité de chasse de l'espèce, facilitant ainsi l'accès aux proies.

Concernant le littoral, on peut donc supposer que dans cette première partie du XX^{ème} siècle, des proies étaient partout disponibles et permettaient tout à fait à un couple de subvenir aux besoins alimentaires de la reproduction, quelle que soit sa localisation.

Il s'agit donc maintenant de recenser les falaises maritimes nous apparaissant favorables.

Ce faisant, certains secteurs de nos côtes, constitués d'un grand nombre de falaises susceptibles d'attirer l'espèce, apparaîtront. Or, il a été constaté que dans cette situation, les couples de faucons pèlerins s'espaçaient avec une remarquable régularité. Ce phénomène semble s'expliquer par le fait que le comportement territorial de l'espèce soit directement lié à l'abondance de proies : plus la ressource est importante, plus les couples tolèrent la proximité d'un voisin. Ainsi, en fonction des possibilités alimentaires de la zone concernée, une distance moyenne s'instaure entre les couples (RATCLIFFE, 1993).

La comparaison avec d'autres populations aux conditions écologiques *a priori* voisines pourrait constituer une référence intéressante. On pourrait ainsi prendre l'exemple de la Cornouailles, du Devon et du Somerset en Grande-Bretagne, qui montrent, depuis le début du XX^{ème} siècle au moins, une certaine similitude avec la Bretagne. En effet, leurs côtes, dont le milieu est proche, avec des terres voisines parfois constituées de landes mais généralement cultivées ou pâturées, ne sont pas extrêmement fertiles. Les mêmes proies se retrouvent dans des proportions à peu près équivalentes et les colonies d'oiseaux marins sont relativement peu nombreuses. Enfin, le climat n'est pas significativement différent. Or, dans les années 1930-1940, sur les parties de ce littoral qui possèdent pléthore de sites potentiels, un espacement d'environ 5 km avait cours (RATCLIFFE, 1993).

Mais en Bretagne, de tels ensembles de falaises ne sont jamais très étendus, or l'on a remarqué que dans ces cas là, lorsque les sites favorables viennent à manquer, un ajustement s'opère et les couples se rapprochent (RATCLIFFE, 1993). En effet, l'existence de falaises adéquates et le comportement territorial des individus peuvent également interagir : l'espèce s'adapte généralement à la rareté des sites acceptables en supportant une plus grande proximité (mais réciproquement l'intolérance de certains oiseaux peut obliger un couple voisin à s'établir sur un site jugé initialement peu attractif).

Cependant, malgré ce phénomène, une distance de 2 km séparant deux aires occupées semblerait le strict minimum pour la région, 3 km paraissant un seuil plus vraisemblable. En effet, seules d'imposantes colonies d'oiseaux marins auraient pu autoriser un intervalle plus restreint, suivant la logique développée précédemment. Or, si l'on exclut les Sept-Iles, qui n'abritaient visiblement qu'un couple, il n'y a guère que les environs des Tas de Pois qui ont disposé d'une telle concentration de proies (GUERMEUR & MONNAT, 1980) et où l'on ne peut totalement écarter cette possibilité de nidifications « rapprochées ».

En s'appuyant sur ces principes, dont dépend la répartition des couples, l'analyse « fine » du littoral breton permettrait donc d'établir une estimation approximative de ce qu'a pu être cette population nicheuse avant sa disparition. Pour cela, il convient d'abord de recenser l'ensemble des sites convenables pour la nidification de l'espèce, puis, en tenant compte de l'espacement jugé nécessaire, on devrait pouvoir en déduire les territoires de nidifications correspondant avec une précision acceptable.

REPARTITION ET NOMBRE DE TERRITOIRES DE NIDIFICATION

Morbihan :

A l'évidence, si des sites sont passés inaperçus dans ce département, on peut au moins supposer qu'ils se trouvaient sur Belle-Ile ou sur Groix. En effet, il n'y a guère que sur ces deux îles que les possibilités ne manquent pas. Il serait par ailleurs surprenant que le Faucon Pèlerin se soit reproduit sur Houat et non sur Groix qui offrait à la fois bien plus de falaises potentielles et de proies. La même logique s'applique, avec encore plus de force, sur Belle-Ile, dont la côte ne pouvait manifestement pas être saturée avec un unique couple et où un effectif de 3 couples paraît concevable.

L'existence, dans le Morbihan de 5 territoires répartis sur ces 3 îles semble donc raisonnablement envisageable.

Finistère :

C'est dans ce département qu'il y a le décalage le plus important entre le nombre de territoires historiques recensés, un seul, et l'abondance de sites ayant pu fournir des conditions favorables à la reproduction. Ceci est d'autant plus flagrant avec le recul offert ces dernières années par la recolonisation de la presqu'île de Crozon. En effet, cinq sites, abritant des couples cantonnés, y paraissent maintenant bien établis. Or le Faucon pèlerin est l'une des espèces les plus connues au sein de notre avifaune nicheuse pour l'utilisation de sites de nidification traditionnels, occupés fidèlement à travers les générations. Les falaises choisies pour la nidification sont effectivement clairement distinctives pour l'espèce et lorsqu'un territoire déserté depuis longtemps est réinvesti, les nouveaux occupants choisissent généralement les mêmes falaises que leurs prédécesseurs (RATCLIFFE, 1993).

Sans préjuger de la régularité avec laquelle ils ont pu être occupés par le passé, on peut donc néanmoins supposer que ces cinq sites, correspondant à cinq territoires, avaient déjà accueillis des couples nicheurs.

D'autres éléments viennent d'ailleurs renforcer cette hypothèse :

- cette occupation ancienne paraît particulièrement vraisemblable pour trois d'entre eux, qui ont déjà permis l'envol de juvéniles, cinq années seulement après la première nidification constatée depuis la réapparition de l'espèce. Il y a effectivement tout lieu de penser, que quelques décennies auparavant, ils présentaient déjà de très bonnes prédispositions pour abriter son aire.
- quant aux deux autres sites, il s'agit de celui pour lequel on possède la preuve d'une reproduction au début des années 1960 et du secteur des Tas de Pois. Concernant ce dernier site, non seulement sa configuration est à l'évidence éminemment favorable à l'espèce, mais de surcroît les environs lui offraient des ressources encore plus abondantes dans la première moitié du XX^{ème} siècle, puisque ce secteur partageait à l'époque les plus importantes colonies d'Alcidés de Bretagne avec les Sept-Iles et possédait les plus grandes colonies de mouettes tridactyles de la région (GUERMEUR & MONNAT, 1980). On notera d'ailleurs qu'en mai 1948, S. KOWALSKI (1949-1950) et ses camarades y contactent

un Faucon pèlerin adulte survolant à deux reprises les colonies d'oiseaux marins du lion du Toulinguet et surtout qu'en juillet 1952, P. GÉROUDET (1952) observe un individu emportant une mouette vers les Tas de Pois...

- Enfin, alors qu'au début des années 1960, les importantes populations voisines, notamment du sud-ouest de l'Angleterre (Fig. 1) et de Normandie sont déjà décimées et au bord de l'extinction, l'espèce parvient toujours à se reproduire en presqu'île de Crozon. Comment l'expliquer, dans ce contexte de déclin rapide, sinon par l'existence, quelques années plus tôt, d'une population locale solidement implantée.

Pour conclure sur cette approche, on peut donc considérer, que ces 5 territoires de la presqu'île avaient probablement déjà hébergé des couples nicheurs au cours de la première partie du XX^{ème} siècle.

Par ailleurs, ce secteur présente quelques autres emplacements possédant toutes les caractéristiques recherchées par l'espèce, l'un d'eux ayant d'ailleurs été brièvement occupé et défendu par un couple en 2001 ; néanmoins si l'on tient compte de l'espacement jugé nécessaire, il semble qu'il n'y ait eu de la place que pour 7 couples nicheurs simultanément.

Tout ceci suggère, selon toute vraisemblance, que la presqu'île de Crozon fut déjà une place forte de l'espèce en Bretagne lors de la première partie du XX^{ème} siècle.

Dans les environs, d'autres secteurs proposent également des falaises très adaptées. C'est évidemment le cas de l'autre côté de la baie de Douarnenez, essentiellement de la pointe du Raz jusqu'à l'actuelle réserve du Cap-Sizun, car les falaises deviennent ensuite de moins en moins propices à mesure que l'on progresse vers Douarnenez.

Ce secteur a assurément pu accueillir jusqu'à 3 territoires, si ce n'est 4.

On notera toutefois que P. BARRUEL (1942), qui a eu l'occasion de prospecter la zone en 1938 et 1939, considère qu'il ne niche pas. Par la suite, l'espèce sera en tout cas observée en stricte période de reproduction. On peut en effet citer P. GÉROUDET (1952) en visite début juillet 1952 : « dans les falaises encore, j'ai remarqué un Faucon pèlerin à Castelmeur » ; mais aussi J.-J. GUILLOU (1968) : « Nous l'avons vu en Mai-Juin dans le Cap Sizun sans trouver la moindre preuve de reproduction ». Pour ces derniers contacts, les années ne sont pas précisées, mais l'un d'eux est obtenu au printemps 1956 (GUILLOU, 1956) et il semble que les autres soient plus tardifs, alors que le déclin de l'espèce est déjà certainement amorcé.

Ailleurs dans la baie, les falaises du Ry à Douarnenez auraient pu parfaitement convenir, toutefois un couple aurait difficilement pu passer inaperçu et la facilité d'accès au site l'exposait particulièrement à d'éventuelles persécutions.

Quant à la côte située au Nord de la presqu'île de Crozon, elle était manifestement moins favorable, ménageant toutefois quelques possibilités, avec principalement le site de Toullbroc'h qui remplissait, *a priori*, toutes les conditions et garantissait sans doute une certaine tranquillité, puisque situé sur un terrain militaire. Placé à environ 5 km des hautes falaises crozonnaises, ce site a tout à fait pu prétendre abriter un couple.

Pour retrouver ensuite d'autres falaises « dignes » de l'espèce, il faut sans doute regarder jusqu'à Ouessant, puisque les possibilités sur la côte occidentale du Léon sont bien maigres quoique pas totalement inexistantes. On notera d'ailleurs que l'espèce est observée dans d'excellentes conditions le 23/05/1957, avec un individu dépeçant une proie à Trémazan en Portsall (*vide* LUCAS *per* LEBEURIER) ; puis plus curieusement, début mai 1962 encore, à la grève de Penfoul en Landunvez (LEBEURIER, archives).

A Ouessant, par contre, les sites remarquables pour l'espèce ne manquent pas, on pourrait donc aisément concevoir la présence d'un couple.

Le reste du littoral finistérien n'offre plus véritablement de sites acceptables, si ce n'est peut être dans les environs de St-Jean-du-Doigt. Or ces falaises, hébergeant parfois 2 couples de grands corbeaux, étaient suivies par E. LEBEURIER dès 1926, sans apporter le moindre contact avec le Faucon pèlerin. Non seulement cela indique le caractère improbable d'une nidification dans le secteur au cours de la première partie du XX^{ème} siècle, mais que d'une façon plus générale il ne faut vraisemblablement pas attribuer une forte probabilité d'occupation à de tels sites (possédant des falaises modestes et d'approche aisée, apparaissant ainsi vulnérables aux yeux de l'espèce) en Bretagne durant cette période.

En conclusion, le littoral finistérien présentait apparemment le potentiel pour abriter jusqu'à 12, voire 13, territoires.

Côtes d'Armor :

Concernant les emplacements historiques précédemment décrits, on peut tout d'abord considérer que malgré une distance relativement réduite (environ trois kilomètres), les sites de la Fauconnière et du Fort La Latte ont très probablement représenté deux territoires distincts. Le site de la Fauconnière faisait manifestement partie d'un territoire « centré » sur le Cap Fréhel, qui présentait au couple local une multitude d'emplacements extrêmement favorables et attractifs pour l'établissement de son aire, sans comparaison avec ce qu'offrait à cet égard le site du fort. Aussi, il paraît difficilement concevable qu'un couple ait pu s'installer sur le fort si le secteur du Cap n'était pas simultanément défendu. L'hypothèse du déplacement d'un couple cantonné sur le cap vers le fort, notamment dans le cas d'une ponte de remplacement, ne peut toutefois être totalement écartée. D'autant qu'à l'époque, la présence des forces allemandes sur le site stratégique du cap s'est accompagnée d'importantes activités dont les éventuelles conséquences sur le couple local nous demeurent inconnues. Néanmoins, si l'on avait affaire à une population « saine », il est fort probable qu'un site présentant de telles dispositions ne serait pas resté bien longtemps vacant ; d'autres individus s'y seraient vraisemblablement établis, en dépit de l'agitation humaine et de l'existence d'un couple simultanément cantonné sur le fort.

Hormis les cinq territoires maintenant avérés ou fortement présumés (Rouzic, Tomé, Plouha, Fréhel et La Latte), la recherche d'autres lieux favorables s'oriente naturellement vers la portion de littoral entre Paimpol et St Quay-Portrieux. En effet, en plus du territoire connu, la quinzaine de kilomètres de falaises du secteur de Plouha pouvait probablement accueillir jusqu'à 2 autres couples nicheurs. Ailleurs, il n'y a guère que le Cap d'Erquy à avoir éventuellement présenté quelques dispositions pour accueillir l'espèce.

Ainsi, autant il semble envisageable qu'il y ait eu jusqu'à 7, voire 8, territoires de nidification, autant une estimation supérieure serait sans doute excessivement optimiste.

Ile-et-Vilaine :

Ici, ni les falaises côtières, ni les flots ne s'élèvent bien haut, mais ils auraient tout de même pu ménager un certain nombre de possibilités, lorsque l'accès à la côte était fortement restreint, voire interdit, durant la Seconde Guerre mondiale, notamment entre Rothéneuf et Cancale ; de sorte qu'on ne puisse totalement exclure qu'il ait pu exister deux territoires, hypothèse évoquée plus haut d'après les archives de l'A.N.F.A.

DISCUSSION

SUR L'ABONDANCE DE LA POPULATION

Après avoir fait l'inventaire des sites qui rassemblaient *a priori* toutes les conditions pour accueillir la nidification de l'espèce, on a obtenu le nombre de territoires potentiels correspondant. Or, même si des couples ont pu établir d'autres territoires en s'installant sur des sites possédant des falaises moins attractives, leur absence au sein de secteurs comme celui de St-Jean-du-Doigt suggère que cela devait être marginal. On peut donc supposer que concernant la première moitié du XX^{ème} siècle, ce recensement propose un nombre de territoires de nidification proche du maximum possible (25/28 unités).

Inversement, on peut sans doute se risquer à avancer une estimation minimale du nombre de territoires ayant probablement été occupés. En effet, en suivant le mode de raisonnement utilisé précédemment, on peut considérer logique que la présence d'un couple sur Houat implique celle d'un couple sur Groix ; que si l'espèce est bien implantée en presqu'île de Crozon, elle ne saurait être totalement absente du Cap Sizun, etc... Néanmoins, il faut alors pouvoir justifier que l'espèce ait pu échapper aux naturalistes de l'époque en bien des endroits.

Il m'a alors semblé intéressant d'analyser la connaissance que ces derniers avaient du Grand Corbeau à l'époque. En effet, cette espèce recherche globalement des emplacements semblables, même si elle s'adapte, *a priori*, plus facilement aux parois rocheuses moins inaccessibles et aux îlots que le Faucon pèlerin.

Bien qu'en Bretagne le statut du corvidé soit imprécis dans la première partie du XX^{ème} siècle (QUELENNEC, 1998), le fait que l'espèce ait été bien représentée dans les années 1925-1935 vers St-Jean-du-Doigt (LEBEURIER, archives), l'un des rares secteurs assurément suivis à l'époque, on peut supposer qu'elle devait également l'être parmi ceux ménageant de hautes falaises littorales. La répartition connue de cette espèce constitue donc probablement une indication sur le degré de prospection du littoral et, par conséquent, sur la probabilité qu'avait la nidification du Faucon pèlerin de passer inaperçue.

Le tableau I recense ainsi le nombre de territoires de nidification de grands corbeaux connus, parmi les secteurs auparavant cités comme étant particulièrement propices à l'installation du Faucon pèlerin. Comme la chute des effectifs du rapace a déjà probablement commencé en 1956, les données antérieures à cette date apparaissent séparément. En plus des données historiques, 2 colonnes concernant le Faucon pèlerin rassemblent chacune des estimations reposant sur les évaluations développées au paragraphe précédent. L'une d'elle représente une hypothèse «minimale» de territoires ayant connu au moins une nidification, la seconde une hypothèse plus «optimiste» mais paraissant toutefois réaliste.

Tab. I : Nombre de territoires de nidification de grands corbeaux (QUELENNEC, 1998) et de faucons pèlerins parmi les secteurs jugés favorables au Faucon pèlerin durant le XX^{ème} siècle.

LOCALITES	GRAND CORBEAU		FAUCON PELERIN			
	AVANT 1956	DEPUIS 1956	AVANT 1956	DEPUIS 1956	Hyp. mini avant 1956	Possibilités avant 1956
Houat	N (1927,28)	N	N (1927)	AD	1	1
Belle-Ile	AD	6-7N	N (≈1925)	N	2-3	3
Groix	AD	2N	AD	AD	1	1
Sud baie Douarnenez	N (1938)	9-11N	AD	AD	2	3-4
Presqu'île de Crozon	AD	8-9N	AD	3N+C	5-6	7
Côte sud Léon	AD	3-5N	AD	AD	0-1	1
Ouessant	N (1913,47,49)	N	AD	AD	1	1
Sept-Iles	N (reg.)	N	N (reg.)	C*	1	1
Tomé	N (1913,52)	N	N (1952)	AD	1	1
Plouha	N (≈1942)	3-4N	N (1952)	N	2	3
Erquy	AD	N	AD	AD	0	0-1
Fréhel	C (1951)	2N	N (≈1945)	C	1	1
Fort La Latte	AD		N (≈1943)	AD	1	1
Secteur Cancale	N (1934)	3N	C*	AD	1	1-2
TOTAL	7N+C	41-48N	7N+C*	5N+3C	19-22	25-28

Nota : le nombre de territoires de nidification utilisés par le Grand Corbeau depuis 1956 ne pouvant être systématiquement déterminé avec certitude (il est parfois impossible d'affirmer si deux sites différents correspondent à un seul ou à deux territoires distincts), cela explique l'intervalle de valeurs apparaissant pour certains secteurs.

N : territoire de nidification connu (reg. pour régulier, sinon les années où constatées).

C : présence d'un couple cantonné en période de reproduction.

AD : absence de donnée relative à la présence d'un couple.

* : donnée probable.

≈ : année approximative.

Hyp. : hypothèse.

La lecture du tableau I montre, que la grande majorité des territoires ayant été occupés par le Grand Corbeau ont été découverts après 1956. Ceci indique, selon toute vraisemblance, que ces secteurs étaient jusqu'alors peu ou pas prospectés et que plus d'une dizaine de territoires, qui auraient accueillis la nidification du Faucon pèlerin, ont pu passer totalement inaperçus. Cela confirme que l'existence de plus de 20 de ces territoires, ayant abrité au moins une fois un couple nicheur, est tout à fait crédible pour le XX^{ème} siècle. Toutefois, cela n'implique pas une population nicheuse aussi nombreuse puisque tous les territoires n'ont pas le même statut : certains étant occupés irrégulièrement, alors que d'autres l'étaient probablement sans interruption ou presque.

Ce statut dépendant de divers paramètres dont essentiellement la hauteur des falaises, la disponibilité en proies, etc...on pourrait, là encore, tenter de le cerner pour chacun d'entre eux (il est par exemple très probable que l'île Rouzic a été fidèlement occupée contrairement au Fort La Latte).

Par ailleurs, notons que la plupart des populations de faucons pèlerins qui ont été suivies entre 1900 et 1950 ont fait preuve d'une remarquable stabilité (DEL HOYO, ELLIOT & SARGATAL, 1994) ; ce fut notamment le cas en Grande-Bretagne, si l'on excepte la campagne d'extermination décidée pendant la guerre par l'Air Ministry (RATCLIFFE, 1993). Cela s'explique entre autre par le large spectre de proies capturées par ce faucon. Ainsi, même si quelques espèces chassées connaissent de fortes fluctuations, le nombre de faucons pèlerins nicheurs s'en trouve peu affecté. Cette stabilité prévalait donc sans doute également au sein de la population nicheuse de Bretagne.

Toutefois, il est possible que la population bretonne ait connu un maximum vers la fin de la Seconde Guerre mondiale. En effet, dès le début de l'occupation allemande une zone côtière interdite a été créée. Or, même si les résidents disposaient d'un laissez-passer spécial afin de pouvoir pratiquer des activités « justifiables », l'accès au trait de côte s'était considérablement compliqué. A cette impossibilité de circuler librement concernant l'ensemble du littoral breton, s'ajoutait l'interdiction de chasser (et l'obligation de remettre les fusils à l'occupant) ; ensemble de mesures qui ont probablement bénéficié à l'espèce en réduisant les persécutions à son encontre.

Tout ceci considéré, il paraît possible qu'en Bretagne, la population de Faucon pèlerin ait pu compter jusqu'à près de 20 couples nicheurs durant la première partie du XX^{ème} siècle.

SUR LA LIMITE DE CET ESSAI

Les différentes hypothèses émises dans les différents chapitres, puis au cours de la discussion, ne sont pas à l'abri de critiques, voire de remises en question. Qu'en était-il réellement des ressources alimentaires dont disposait l'espèce durant la première partie du XX^{ème} siècle ? Quelle était le réel impact des destructions systématiques et des désaigrages sur une population somme toute très réduite et dont l'absence sur un secteur favorable pouvait rester l'affaire d'un ennemi des rapaces particulièrement déterminé ? Quelle est la limite de la méthode consistant à rapprocher les connaissances acquises sur la présence du Grand Corbeau avec un niveau de prospection suffisant pour localiser les couples nicheurs de Faucon pèlerin ? Autant de questions qui resteront probablement sans réponses. Néanmoins, une approche sur l'abondance de cette espèce avant son extinction devait être tentée. Même entachée d'incertitudes, puisque souvent étayée à partir d'hypothèses en raison d'un nombre limité de données, cet essai permettra à chacun de se faire une idée sur ce que pouvait être cette population. A chaque étape du raisonnement, ce sont les probabilités, ressenties comme étant les plus fortes, qui auront été privilégiées.

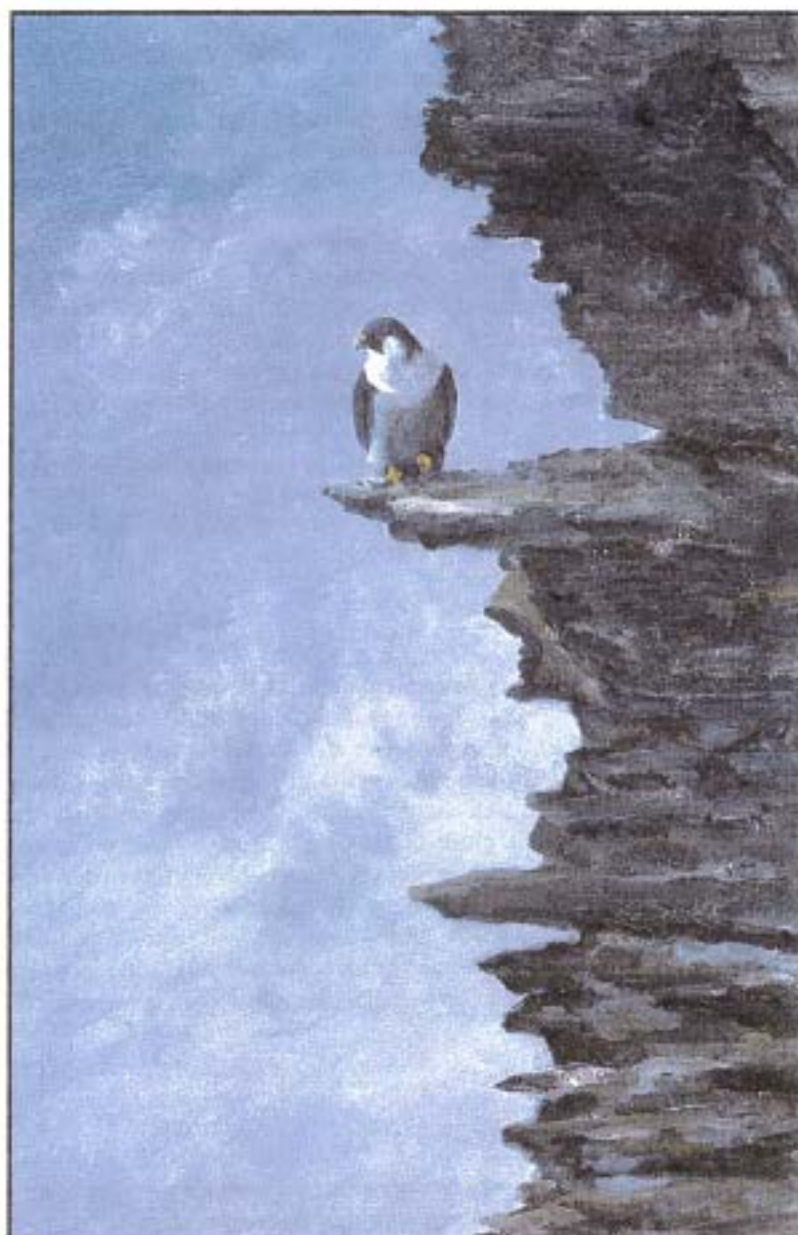
CONCLUSION

En Bretagne, hormis une nidification sur un ancien fort en bord de mer, les 8 autres sites ayant accueilli le Faucon pèlerin de façon certaine ou probable étaient tous situés en falaise littorale.

Malgré la rareté des éléments historiques dont nous disposons et qui nous impose la prudence, on peut néanmoins évaluer à probablement plus de 20, le nombre de territoires de nidification à avoir été occupés durant la première partie du XX^{ème} siècle.

De même, il paraît possible que durant cette période, la population nicheuse ait pu compter jusqu'à près de 20 couples.

Les restrictions concernant l'usage des pesticides, responsables de sa disparition au début des années 1960, ayant permis son récent retour, celui-ci sera analysé lors d'un prochain article.



RICHARD TRELEAVEN, 1997

REMERCIEMENTS

Je suis très reconnaissant envers les personnes qui m'ont apporté leur aide pour la réalisation de cet article.

Je tiens notamment à remercier très chaleureusement Richard TRELEAVEN, pour m'avoir autorisé à reproduire quelques-unes de ses œuvres, mais aussi pour ses courriers riches en enseignements et témoignant d'une passion intacte, forte de plus de cinquante années consacrées à l'observation minutieuse et respectueuse du Faucon pèlerin.

Je pense également tout particulièrement à Jacques PERRIN DE BRICHAMBAUT et Jean-François TERRASSE, pour leur disponibilité et dont les recherches m'ont dévoilé la plupart des connaissances inédites.

Je remercie également vivement Yannick BENEAT, Xavier GREMILLET, Yvon GUERMEUR, Jacques HENRY, Guy JONCOUR, Jean-Yves MONNAT et François SIORAT qui ont contribué à les compléter.

Il m'est aussi agréable de remercier ceux qui m'ont facilité les recherches ou fourni quelques renseignements supplémentaires : l'Association Nationale des Fauconniers et Autoursiers (A.N.F.A.), François DE BEAULIEU, Alain BEUGET, BRETAGNE VIVANTE, Yves BRIEN, Didier CADIOU, Laurent CHATEIGNERE, Alain & Nicole COQ, Nick DICKSON, Jacques GODARD, Emmanuel HOLDER, Mme JOUON DES LONGRAIS, Philippe JUSTEAU, Fabrice LE MOUILLOUR, Vincent LIERON, Claire MAILLARD, Jacques MAOUT, Claudine MARTIN, René-Jean MONNERET, Philippe POUPLARD, Boris PROUFF, Philippe PULCE, Thierry QUELLENNEC, Jean-Michel RAOUL, Jean-Pierre ROSE, la SEPNB, le Syndicat des Caps et Marie-Joëlle THONON.

Enfin, un grand merci à Didier CLEC'H, Jacques GAROCHE et Guillaume GÉLINAUD pour avoir sacrifié une partie de leur temps libre à l'examen des premières versions et dont les corrections et les diverses remarques constructives ont permis d'apporter de nombreuses améliorations. Merci également à Danielle GAROCHE pour avoir assuré les ultimes relectures.

BIBLIOGRAPHIE

- BARRUEL (P.) 1942.- Observations sur quelques espèces d'oiseaux de mer des côtes du Finistère. *L' Oiseau et R.F.O.*, XXVI : 73-80.
- BURNIER (J.-E. & F.) 1969.- Observations de juillet à Belle-Île-en-mer. *Alauda*, 37 : 1-14.
- CHABOT (F.) 1921.- Une visite aux Macareux des Sept-Iles en 1921. *Revue Française d' Ornithologie*, VII : 277-282.
- CHARTIER (A.) 1989.- Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) in G.O.N.m. Atlas des oiseaux nicheurs de Normandie et de Îles Anglo-normandes, *Le Cormoran*, 7 : 214.
- COZIC (E.) 2002.- Le Faucon pèlerin à la reconquête de la Bretagne. *Rapaces de France*, 4 : 32-33.
- DE TRISTAN (P.-J.) 1932.- La faune Ornithologique de la région orléanaise et en particulier de la Sologne. *René Houzé éd*, 144p. : 9
- GÉROUDET (P.) 1952.- Visites aux oiseaux des côtes de Bretagne. *Nos Oiseaux*, 21 : 183-185.
- GÉROUDET (P.) & CUISIN (M.) 2000.- Les Rapaces d'Europe. *Delachaux et Niestlé* : 446p.
- GUERMEUR (Y.) & MONNAT (J.-Y.) 1980.- Histoire et géographie des oiseaux nicheurs de Bretagne. S.E.N.P.B – C.O.B., Brest, 240p.
- GUICHARD (G.) 1952.- Notes (Carnets de terrain).
- GUILLOU (J.-J.) 1956.- Actualités régionales : Bretagne. *Oiseaux de France*, 15 : 122.
- GUILLOU (J.-J.) 1968.- Contribution à l'étude ornithologique de la région quimpéroise et du Sud-Finistère. *Alauda*, 36 : 137-156.
- DEL HOYO (J.), ELLIOT (J.) & SARGATAL (J.) 1994.- Handbook of the birds of the world - vol. 2 - *Lyrx Edicions* : 638p.
- KOWALSKI (S.) 1949-1950.- Oiseaux nicheurs des Tas de Pois (Camaret). *Alauda*, 17-18 : 49-50.

- LEBEURIER (E.) 1925.- Excursion à l'archipel des Sept-Îles (Côtes-du-Nord). *L' Oiseau et R.F.O.*, IX : 263-272.
- LEBEURIER (E.) Collection LEBEURIER – Musée du Paysage et du Loup – Le Cloître-Saint-Thégonnec (Finistère).
- LEBEURIER (E.) & RAPINE (J.) 1934.- Ornithologie de la Basse-Bretagne. *L' Oiseau et R.F.O.*, IV : 659-702.
- MAOUT (J.), LE MAO (P.) & GAROCHE (J.) 2001.- Synthèse des observations ornithologiques bretonnes entre les 16/7/1996 et 15/7/1997. *Ar Vran*, 12 (1) : 14-63.
- MILON (P.) 1966.- L'évolution de l'avifaune nidificatrice de la réserve Albert Chappelier (Les Sept-Îles) de 1950 à 1965. *Terre et Vie*, 20 : 113-142.
- MONNERET (R.-J.) 1987.- Le Faucon pèlerin. *Le point Vétérinaire* : 125 p.
- NICOLAU-GUILLAUMET (P.) 1975.- Recherches sur l'avifaune « terrestre » des îles du Ponant. *L'Oiseau et R.F.O.*, 45 : 139-163.
- OLIVIER (G.) 1927.- Excursion aux Sept Îles (Côtes-du-Nord) (23-24 mai 1927). *L' Oiseau et R.F.O.*, XI : 304-310.
- QUELENNEC (T.) 1998.- Le Grand Corbeau (*Corvus corax*) en Bretagne. Thèse de doctorat vétérinaire, Lyon, 273 p.
- RATCLIFFE (D.) 1993.- The Peregrine Falcon. T.&A.D.Poyser éd : 454 p.
- TERRASSE (J.-F.) 1969.- Essai de recensement de la population française du Faucon pèlerin en 1968. *Nos oiseaux*, 30 : 149-155.
- TERRASSE (J.-F.) 1970.- Lettre à E. LEBEURIER.
- TERRASSE (J.-F.) 2001.- Lettre.
- TRELEAVEN (R.B.) 2002.- Courriers électroniques.

Erwan COZIC
Mengleuz
29640 LOGONNA DAOULAS